



Communiqué de presse  
11 mars 2024

## L'usine IMA bois, lauréate France 2030 !

Ce lundi 11 mars, IMA Bois s'est vu remettre officiellement la plaque de Lauréat France 2030 par Michel Gouriou, sous-préfet de Marmande-Nérac, en présence de Frédéric Pechavy, Président de la CCI du Lot-et-Garonne, René Zaros, Vice-président de Val-de-Garonne Agglomération en charge du développement économique, Joël Hocquelet, Maire de Marmande et Frédéric Carteret, Président du Groupe MMC auquel appartient l'entreprise lot-et-garonnaise distinguée.

Monsieur le Sous-Préfet a notamment salué le dynamisme de l'entreprise et ses capacités d'adaptation et d'anticipation face à un marché et un secteur en tension notamment en proposant des solutions pour la ville durable et des bâtiments innovants. Il a félicité la démarche de l'entreprise en faveur de l'environnement.

### IMA Bois Lauréat France 2030 : « il faut réindustrialiser la filière bois en France »

Au travers des activités de son usine lot-et-garonnaise IMA Bois, le groupe français MMC spécialiste depuis plus de 20 ans des solutions immobilières à impact positif, est lauréat de l'appel à projet « Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés » dans le cadre de France 2030<sup>1</sup>.

L'usine IMA bois devient ainsi le 9<sup>ème</sup> lauréat France 2030 en Lot-et-Garonne et se voit attribuer un financement de 519 555 € qui lui permettra de moderniser son usine et d'augmenter ses capacités de production.

*« Au-delà de ces investissements, notre ambition est grande pour contribuer à accélérer la décarbonation de l'acte de construire en France notamment grâce au hors-site, et ainsi accompagner la loi ZAN en apportant une réponse concrète aux problématiques de massification. La réindustrialisation de la filière bois en France nécessaire ! Il faut se mettre en ordre de marche pour avancer aux côtés des collectivités et territoires afin de construire une nouvelle génération de villes basées sur la filière bas carbone. » - Yohann Girardin, directeur IMA Bois.*

### Une démarche partenariale avec les territoires pour décarboner nos villes

Le projet d'IMA Bois s'inscrit dans un plan global d'investissement de 1,5 millions d'euros visant également à anticiper les besoins croissants en matériaux biosourcés, à favoriser le recyclage des matières de production et in fine l'économie circulaire. Le Groupe MMC est engagé dans une démarche partenariale avec les territoires, les collectivités ainsi que ses partenaires privés au travers d'une Charte Éthique visant à contribuer à une nouvelle génération de villes. Pour ce faire, le Groupe déploie un programme à impact positif qui présente l'acte de construire par le prisme du carbone et de la sobriété de la consommation des ressources.

*« Nous sommes convaincus d'avoir un rôle à jouer dans le cadre de la transformation du tissu urbain aux côtés des territoires, des collectivités, mais également de nos partenaires acteurs historiques du secteur de la construction dans son sens large. Les savoir-faire complémentaires de nos filiales et les solutions constructives que nous avons développé en 20 ans apportent des réponses concrètes aux enjeux actuels de nécessaire décarbonation de l'acte de construire. Qu'il s'agisse de répondre exigences de la loi ZAN ou encore aux politiques de densification douce des zones urbaines visant notamment à ralentir l'étalement du tissu urbain. »*

---

**A PROPOS DU GROUPE MMC** • Le Groupe MMC (Maîtrise des Métiers de la Construction), acteur historique du marché de la construction en France, est devenu en près de 20 ans spécialiste des solutions immobilières à impact positif, qu'il s'agisse de logement individuel, de projets du secteur tertiaire ou de collectif.

Au travers du savoir-faire complémentaire des quatre sociétés qui le composent (Ami Bois, Charpentes et Maisons Bois Goacolou, IMA Bois, Maisons Olmière), MMC a toujours su anticiper les besoins de demain et s'affirme aujourd'hui en tant que partenaire des territoires et collectivités en vue de contribuer à bâtir une nouvelle génération de villes basées sur la filière bas carbone. • [mmc-groupe.fr](http://mmc-groupe.fr)

---

<sup>1</sup> France 2030 : Initié par le Gouvernement, le plan d'investissement France 2030 vise à contribuer à la réindustrialisation de la France.